

**EXTRAIT**

**du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 20 mai 2025

Présidence : Cyril Duruz, Président

\* \* \*

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis n° 05/2025 de la Municipalité du 17.03.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**d é c i d e**

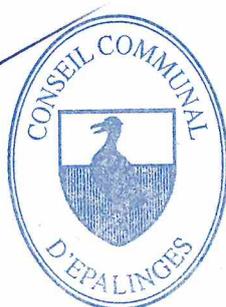
1. d'accorder un crédit de construction de CHF 216'000.—TTC (deux cent seize mille francs), relatif aux travaux d'isolation du sous-sol et de ventilation passive et protection solaire des combles du collège de la Croix-Blanche et de la garderie Les Jars'dins;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à ce crédit de construction à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 20 mai 2025.

Le Président :



Cyril Duruz



La Secrétaire suppléante :



Laurence Simonetti